

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'AUBIN**

Séance du 5 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le cinq novembre à 17 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND – M. Bernard AUGIER – Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Didier KAZMA – Maxime GAILLAC – Mme Séverine MAZARS – MM. Bruno BAYOL – Faridi ABOUBACARI – Mme Nicole JANNOT – M. François DERBOIS – Mme Maryline SALVAN – M. Ambdillah BACAR – Mme Nadine BONTEMPS.

**Procurations : Mme Magali GARRIC à Mme Michèle PLEINECASSAGNE,
M. Jean-Pierre BALDIT à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND,
M. Laurent ALEXANDRE à Mme Christine TEULIER,
Mme Maryline KART-BENTRARI à M. Bruno BAYOL,
Mme Laurence ZARATE à M. François DERBOIS,
Mme Marie-Emilie BOTELLA à M. Ambdillah BACAR,
M. Lionel AULANIER à Mme Nadine BONTEMPS,
M. Robert GREVEN à Mme Maryline SALVAN.**

Absentes : Mmes Laurianne VINCENT – Marine FARBOS.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Faridi ABOUBACARI ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Actualisation tarification ALSH.

Mme Michèle PLEINECASSAGNE, Adjointe au Maire, rappelle la délibération du précédent Conseil Municipal du 15 septembre 2025, qui avait permis d'actualiser la tarification de l'ALSH afin de s'inscrire en conformité avec les demandes de la Caisse des allocations familiales (CAF).

Elle indique qu'il convient désormais de délibérer pour prendre en compte la tarification propre à la Mutualité sociale agricole (MSA), et selon la répartition suivante :

Quotient Familial	0 à 420	421 à 800	801 à 900	901 et plus
Tarifs en euro	7,0	7,0	7,0	7,5
MSA	- 4	- 4	- 4	- 4
Reste à charge	3,0	3,0	3,0	3,5

La nouvelle tarification globale du service ALSH serait ainsi la suivante :

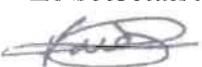
Quotient Familial	Journée	Reste à charge famille à la journée		Repas	
		CAF	MSA	Aubin	Hors Aubin
0 à 420 €	7,00€	1,00€			
421 à 800 €	7,00€	3,00€	3,00€		
801 à 900 €	7,00€	7,00€		1,00€	3,00€
901 € et plus	7,50€	7,50€	3,50€		

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **6 novembre 2025**.
Publiée ou Notifiée le **6 novembre 2025**.

La Maire soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Le Secrétaire,

Faridi ABOUBACARI



Pour extrait conforme,

La Maire,

Christine TEULIER